

**RESSOURCES AFFINOR INC.
ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES
PERIODE DE NEUF MOIS
TERMINÉE LE 28 FEVRIER 2009
(UNE SOCIÉTÉ D'EXPLORATION)**

**AFFINOR RESOURCES INC.
INTERIM FINANCIAL STATEMENTS
NINE-MONTH PERIOD
ENDED FEBRUARY 28, 2009
(AN EXPLORATION COMPANY)**

ÉTATS FINANCIERS

Bilans	3
Résultats et Résultat étendu	4
Déficit	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 à 22

FINANCIAL STATEMENTS

Balance Sheets
Earnings and Comprehensive Loss
Deficit
Cash Flows
Notes to Financial Statements

AVIS AUX LECTEURS DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON VÉRIFIÉS :

Les états financiers intermédiaires non vérifiés de Ressources Affinor Inc. pour la période de neuf mois terminée le 28 février 2009 n'ont pas été révisés par les vérificateurs externes de la société.

NOTICE TO READERS OF THE UNAUDITED INTERIM FINANCIAL STATEMENTS:

The unaudited interim financial statements of Affinor Resources Inc. for the nine-month period ended February 28, 2009 have not been reviewed by the Company's external auditors.

(s) *Claude Veillette*,
Administrateur / Director

(s) *Martin Nicoletti*,
Administrateur / Director

BILAN
non vérifiéBALANCE SHEETS
unaudited

	28 février 2009 (non vérifié) / February 28, 2009 (unaudited) \$	31 mai 2008 (vérifié) / May 31, 2008 (audited) \$	
ACTIF			ASSETS
Actif à court terme			Current assets
Encaisse	-	87	Cash
Débiteurs (note 4)	4 411	5 337	Accounts receivable (Note 4)
Frais payés d'avance	-	1 519	Prepaid expenses
	<u>4 411</u>	<u>6 943</u>	
Immobilisations (note 5)	2 863	9 461	Equipment (Note 5)
Propriétés minières (note 6)	-	177 000	Mining properties (Note 6)
Frais d'explorations reportées (note 7)	-	27 058	Deferred exploration expenses (Note 7)
	<u>7 274</u>	<u>220 462</u>	
PASSIF			LIABILITIES
Passif à court terme			Current liabilities
Comptes fournisseurs et charges à payer	196 805	163 278	Accounts payable and accrued liabilities
Dû à des particuliers, sans intérêts	15 000	15 000	Due to individuals, without interest
Dû à des administrateurs, sans intérêts	69 021	15 777	Due to directors, without interest
	<u>280 826</u>	<u>194 055</u>	
Impôts futurs	3 247	3 247	Future income taxes
	<u>284 073</u>	<u>197 302</u>	
CAPITAUX PROPRES (négatifs)			SHAREHOLDERS' EQUITY (deficiency)
Capital actions (note 8)	5 328 036	5 328 036	Capital stock (Note 8)
Surplus d'apport	484 611	484 611	Contributed surplus
Déficit	(6 089 446)	(5 789 487)	Deficit
	<u>(276 799)</u>	<u>23 160</u>	
	<u>7 274</u>	<u>220 462</u>	

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

RÉSULTATS ET RÉSULTAT ÉTENDU
non vérifiéEARNINGS AND COMPREHENSIVE LOSS
unaudited

	Période de trois mois terminée le 28 février (non vérifié) / Three months period ended February 28 (unaudited)		Période de neuf mois Terminée le 28 février (non vérifié) / Nine months period ended February 28 (unaudited)		
	2009	2008	2009	2008	
	\$	\$	\$	\$	
DÉPENSES D'ADMINISTRATION					ADMINISTRATIVE EXPENSES
Amortissement des immobilisations	2 200	(696)	6 599	9 905	Amortization of fixed assets
Déplacement et promotion	1 826	69	9 099	43 357	Travelling and promotion
Frais de bureau	2 697	19 488	13 748	58 979	Office expenses
Radiation de propriétés minières	-	-	177 000	-	Write-off of mining properties
Radiation de frais d'explorations reportées	-	-	27 058	-	Write-off of deferred exploration expenses
Information aux actionnaires et frais d'enregistrement	906	14 658	2 713	16 216	Information to shareholders and registration fees
Rémunération des agents de transfert	14 583	1 572	17 298	7 453	Trustees fees
Honoraire des consultants	-	35 861	-	93 601	Consultant fees
Services professionnels et frais de gestion	2 300	7 188	41 038	32 749	Professional and management fees
Intérêts	32	-	3 205	-	Interest
Frais bancaires	694	135	1 301	1 134	Bank charges
Frais d'exploitation et de projets	-	-	900	-	Project and exploration expenses
	25 238	78 275	299 959	263 394	
Perte nette et Résultat étendu	(25 238)	(78 275)	(299 959)	(263 394)	Net loss and comprehensive loss
Perte nette de base et dilué par action	(0.00)	(0.01)	(0.02)	(0.03)	Basic and diluted net loss per share
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période	11 054 489	9 654 489	11 054 489	9 539 788	Weighted average number of shares outstanding

Les notes complémentaires font partie
intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part
of the financial statements.

**DÉFICIT
non vérifié**

**DEFICIT
unaudited**

	Période de trois mois terminée le 28 février (non vérifié) / Three months period ended February 28 (unaudited)		Période de neuf mois Terminée le 28 février (non vérifié) / Nine months period ended February 28 (unaudited)		
	2009 \$	2008 \$	2009 \$	2008 \$	
Déficit au début de la période	(6 064 208)	(5 128 673)	(5 789 487)	(4 943 554)	Deficit at beginning of the period
Perte Nette	(25 238)	(78 275)	(299 959)	(263 394)	Net loss
Déficit à la fin de la période	<u>(6 089 446)</u>	<u>(5 206 948)</u>	<u>(6 089 446)</u>	<u>(5 206 948)</u>	Deficit at end of the period

Les notes complémentaires font partie
intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral
part of the financial statements.

FLUX DE TRÉSORERIE
non vérifié
CASH FLOWS
unaudited

	Période de trois mois terminée le 28 février (non vérifié) / Three months period ended February 28 (unaudited)		Période de neuf mois Terminée le 28 février (non vérifié) / Nine months period ended February 28 (unaudited)		
	2009 \$	2008 \$	2009 \$	2008 \$	
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION					OPERATING CTIVITIES
Perte nette	(25 238)	(78 275)	(299 959)	(263 394)	Net loss
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :					Operating items not involving cash :
Amortissement des immobilisations	2 200	(696)	6 599	9 905	Amortization of fixed assets
Radiation de propriétés minières	-	-	177 000	-	Write-off of mining properties
Radiation de frais d'exploration reportés	-	-	27 058	-	Write-off of deferred exploration expenses
	(23 038)	(78 971)	(89 302)	(253 489)	
Variations nettes des éléments hors caisse du fonds de roulement :					Changes in non-cash working capital items :
Débiteurs	(2 429)	6 463	927	35 236	Accounts receivable
Frais payés d'avance	-	-	1 519	10 199	Prepaid expenses
Fournisseurs et charge à payer	24 465	44 003	33 525	25 367	Accounts payable and accrued liabilities
Avance d'un actionnaire	-	-	-	-	Advance from a shareholder
Placement à court terme	-	10 373	-	10 373	Short term deposit
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(1 002)	(18 132)	(53 331)	(172 314)	Cash flows from operating activities
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					INVESTING ACTIVITIES
Fond réservés à l'exploration	-	-	-	(515)	Exploration funds
Acquisition d'immobilisations	-	-	-	(12 124)	Acquisition of fixed assets
Acquisition de propriétés minières	-	-	-	(1 763)	Acquisition of mining properties
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-	-	-	(14 402)	Cash flows from investing activities
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					FINANCING ACTIVITIES
Émissions d'actions	-	-	-	201 600	Shares issuance
Dû à des administrateurs	-	-	53 244	(61 600)	Due to directors
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-	-	53 244	140 000	Cash flows from financing activities
Diminution nette de l'encaisse	(1 002)	(18 132)	(87)	(46 716)	Decrease in cash
Encaisse au début de la période	1 002	20 761	87	49 345	Cash, beginning of the period
Encaisse à la fin de la période	-	2 629	-	2 629	Cash, end of the period

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

**1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES
ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE
L'EXPLOITATION**

Ressources Affinor Inc. (Affinor ou la Société) a été constituée en vertu de la Loi intitulée Company's Act de la Colombie-Britannique. En avril 2006, Affinor a été prorogée sous la Loi canadienne sur les sociétés par actions. La Société se spécialise dans l'exploration aurifère au Canada et en Guinée. La Société n'a pas encore déterminé si ses propriétés minières renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. L'exploration et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, les risques liés à l'exploration et à l'extraction, les questions relatives à la réglementation ainsi que les règlements en matière d'environnement et autres règlements.

Pour l'exercice terminé le 28 février 2009, la Société a enregistré une perte nette de 25 238 \$ (78 275 \$ en 2008) et a un déficit de 6 089 446 \$ au 28 février 2009 (5 206 948 \$ en 2008). De plus, la Société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie provenant de son exploitation. La direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions, d'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Compte tenu de ces faits, il existe un doute important relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs acquittés dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes du bilan si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

**1 - STATUTES OF INCORPORATION AND NATURE
OF ACTIVITIES AND GOING CONCERN**

Affinor Ressources Inc. (Affinor or the Company) was incorporated under the Company's Act of British Columbia. In April 2006, Stellar was prorogued under the Canada Business Corporations Act. The Company is specialized in exploration of gold mining assets located in Canada and Guinea. The Company has not yet determined whether its mining properties have economically recoverable ore reserves. The exploration and development of mineral deposits involve significant financial risks. The success of the Company will be influenced by a number of factors, including exploration and extraction risks, regulatory issues, environmental regulations and other regulations.

For the year ended February 28, 2009, the Company recorded a net loss of \$25,238 (\$78,275 in 2008) and has deficit of \$ 6,089,446 as at February 28, 2009 (\$5,206,948 in 2008). Furthermore, the Company did not generate any income nor cash flows from its operation. Management periodically seeks additional forms of financing through the issuance of shares and the exercise of warrants and share purchase options to continue its operations, and in spite of obtaining such financings in the past, there is no guarantee of success for the future. If the management is unable to obtain new funding, the Company may be unable to continue its operations, and amounts realized for assets may be less than amounts reflected in these financial statements.

These conditions raise significant doubt regarding the Company's ability to continue as a going concern.

The accompanying financial statements have been prepared on a going concern basis, which contemplates the realization of assets and liquidation of liabilities during the normal course of operations and do not reflect the adjustments to the carrying values of assets and liabilities, the reported revenues and expenses and balance sheet classifications that would be necessary if the going concern assumption would not be appropriate. These adjustments could be material.

**2 - MODIFICATIONS DES CONVENTIONS
COMPTABLES****Récentes modifications**

Durant l'exercice, la Société a adopté les conventions comptables suivantes, telles que décrites dans le Manuel de l'ICCA (Institut Canadien des Comptables Agréés).

Le 1^{er} juin 2008, conformément aux dispositions transitoires applicables, la Société a appliqué les nouvelles recommandations du chapitre 1400, «Normes générales de présentation des états financiers», du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, qui traite de la continuité d'exploitation.

Les nouvelles recommandations, entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008, exigent de la direction qu'elle évalue la capacité de la Société à poursuivre son exploitation sur une période minimale de 12 mois à compter de la date de clôture, sans toutefois s'y limiter. Les nouvelles exigences couvrent seulement les informations à fournir et n'ont pas d'incidence sur les résultats financiers de la Société.

La société a aussi appliqué le 1^{er} juin 2008 le nouveau chapitre suivant :

Le chapitre suivant «Instruments financiers - informations à fournir» décrit les informations requises relatives à l'importance des instruments financiers sur la situation financière de la Société et de la performance et de la nature ainsi que l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels la Société est exposée et la façon dont la Société gère ces risques. Le chapitre 3863, «Instruments financiers - présentation», établit des normes pour la présentation des instruments financiers et des dérivés non financiers. Ces chapitres complètent les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des instruments financiers du chapitre 3855, «Instruments financiers - comptabilisation et évaluation», et remplacent les normes de présentation du chapitre 3861, «Instruments financiers - informations à fournir et présentation».

Le chapitre 1535, « Information à fournir concernant le capital», établit des normes pour la divulgation d'informations sur le capital de la Société et comment il est géré afin de permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs de la Société, les politiques et procédures de gestion du capital.

2 - CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES**Recent accounting changes**

During the year, the Company adopted the following accounting policies, as described in the CICA (Canadian Institute of Chartered Accountants) Handbook.

On June 1, 2008, in accordance with the applicable transitional provisions, the Company applied the new recommendations of Section 1400, "General Standards of Financial Statement Presentation", of the Canadian Institute of Chartered Accountants' Handbook, dealing with the going concern assumption.

The new recommendations, which are effective for fiscal years beginning on or after January 1, 2008 require management to make an assessment of the Company's ability to continue as a going concern over a period which is at least, but is not limited to, twelve months from the balance sheet date. The new requirements only address disclosures and have no impact on the Company's financial results.

The Company has also applied on June 1, 2008 the following new sections :

The following section "Financial Instruments - Disclosures" and Presentation, describes the required disclosures related to the significance of financial instruments on the Corporation's financial position and performance and the nature and extent of risk arising for financial instruments to which the Corporation is exposed and how the Corporation manages those risks. Section 3863, "Financial Instruments - Presentation", establishes standards for the presentation of financial instruments and non-financial derivatives. These Sections complement the principles of recognition, measurement and presentation of financial instruments of section 3855, "Financial Instruments - Recognition and Measurement", and replace the presentation standards of Section 3861, "Financial Instruments - Disclosure and Presentation".

The chapter 1535, "Information to supply Capital Disclosures", establishes standards for disclosing information about the Corporation's capital and how it is managed to enable users of financial statements to evaluate the Corporation's objectives, policies and procedures for managing capital.

**2 - MODIFICATIONS DES CONVENTIONS
COMPTABLES (suite)**

Le 27 mars 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux a publié le CPN-174, *Frais d'exploration minière*, afin de fournir des indications supplémentaires à l'intention des entreprises d'exploration minière sur les circonstances où il est indiqué d'inscrire à l'actif les frais d'exploration rattachés aux biens miniers et le moment où ils devraient faire l'objet d'un test de dépréciation. Ce CPN doit être appliqué aux états financiers consolidés publiés après le 27 mars 2009. L'application de ce CPN n'a eu aucun effet sur les états financiers consolidés de la Société.

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent les principales conventions comptables suivantes :

BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la juste valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers et les éléments présentés dans les notes afférentes.

Les éléments les plus importants nécessitant l'utilisation d'estimations de la direction et d'hypothèses sont relatifs à la valeur recouvrable des propriétés minières, des frais d'exploration reportés, à la rémunération à base d'actions, aux options d'achat d'actions, aux bons de souscription et à la provision d'impôts sur les bénéfices et impôts miniers. Ces estimations et hypothèses ont été formulées par la direction à l'aide d'un jugement éclairé, en fonction des renseignements géologiques les plus récents et de ses lignes de conduite ainsi que des hypothèses à l'égard des affaires futures, de la conjoncture des marchés financiers et de la conjoncture économique future.

**2 - CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES
(Continued)**

On March 27, 2009, the Emerging Issues Committee issued EIC-174, *Mining exploration costs*, to provide additional guidance for mining exploration enterprises on the circumstances when exploration costs related to mining properties be capitalized, and when an impairment test is required. This Abstract must be applied to consolidated financial statements issued after March 27, 2009. The adoption of this Abstract had no impact on the consolidated financial statements of the Company.

3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

The financial statements were prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles and include the following significant accounting policies:

BASIS OF PRESENTATION

The financial statements are prepared using the historical cost method, except for certain financial instruments that are recognized at fair value. No information on fair value is presented when carrying amount corresponds to a reasonable approximation of the fair value.

USE OF ESTIMATES

The preparation of financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the amounts reported in the financial statements and disclosures in the notes thereto.

The most significant items requiring the use of management estimates and valuation assumptions are related to the recoverable value of mining properties, deferred exploration costs, stock-based compensation, stock options, warrants and income and mining taxes provision. These estimates and valuation assumptions were made by management using careful judgment, based on the most current geological information available and its planned course of action, as well as assumptions about future business, economic and capital market conditions.

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES
(suite)**UTILISATION D'ESTIMATIONS (suite)**

Les résultats réels pourraient différer des estimations utilisées pour la préparation des présents états financiers et ces écarts pourraient être importants.

RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

La Société applique le chapitre 3870 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés portant sur la rémunération à base d'actions. Ainsi, le coût des options octroyées aux dirigeants, aux administrateurs et aux consultants est comptabilisé aux résultats à titre de charge de rémunération, selon la méthode fondée sur la juste valeur. La juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution est déterminée selon la méthode Black-Scholes d'évaluation du prix des options. La dépense de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des options d'achat d'actions. La contrepartie payée lorsque l'option est exercée et la juste valeur des options exercées à la date d'octroi sont ajoutées au capital-actions.

AMORTISSEMENT

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Mobilier et agencements	20 %	Furniture and fixtures
Équipement informatique	25 %	Computer equipment

PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE

La perte nette par action de base est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. La perte nette diluée par action est égale à la perte nette de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription décrits à la note 8.

3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)**USE OF ESTIMATES (continued)**

Actual results could differ from estimates used in preparing these financial statements and such differences could be material.

STOCK-BASED COMPENSATION

The Company applies Section 3870 of the CICA Handbook related to stock-based compensation. The cost of options granted to officers, directors and consultants is accounted for as compensation cost under operations using the fair value-based method. The fair value of stock options at the grant date is determined according to the Black-Scholes options pricing model. Compensation expense is recognized over the vesting period of the stock options. The consideration paid when the option is exercised and the fair value of the options exercised are added to capital stock.

AMORTIZATION

Equipment are amortized over their estimated useful life using the straight-line method at the annual rates:

BASIC OR DILUTED LOSS PER SHARE

Basic loss per share is calculated using the weighted average number of outstanding shares during the year. The diluted net loss per share is equal to the basic net loss per share due to the anti-dilutive effect of stock options and warrants described in Note 8.

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)****DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME**

Les immobilisations sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS

Les propriétés minières sont comptabilisées au coût. Les frais d'exploration et de mise en valeur de ces propriétés, diminution faite des crédits d'impôts et des droits miniers remboursés relatifs à ces frais sont reportés. Au moment où une décision d'aller en exploitation est prise, les coûts relatifs à ce gisement inscrits aux propriétés minières et aux frais reportés, sont virés aux immobilisations. Ces coûts seront alors amortis en se basant sur les unités de production de l'exercice et les réserves de minerais probables et prouvées. S'il est établi que les coûts capitalisés d'acquisition et d'exploration ne sont pas récupérables selon la durée de vie estimative de la propriété, ou si le projet est abandonné, celui-ci est dévalué à sa valeur nette de réalisation.

La direction de la Société revoit régulièrement la valeur comptable des actifs aux fins de dévaluation. La récupération des montants indiqués au titre des propriétés minières et des frais d'exploration reportés connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la confirmation des intérêts de la Société dans les titres miniers, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens.

IMPAIRMENT OF LONG-LIVED ASSETS

Equipment subject to amortization is tested for recoverability when events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The carrying amount of a long-lived asset is not recoverable when it exceeds the sum of the undiscounted cash flows expected from its use and eventual disposal. In such a case, an impairment loss must be recognized and is equivalent to the excess of the carrying amount of a long-lived asset over its fair value.

MINING PROPERTIES AND DEFERRED EXPLORATION EXPENSES

Mining properties are recorded at cost. Exploration and development costs reduced by tax credits and mining rights related to these expenses are deferred. When a decision is made to bring an orebody into production, the costs related to the orebody, recorded under mining properties and deferred expenses, are transferred to fixed assets; they will then be amortized, based on the units of production of the year and the probable and proven ore reserves. If it is determined that capitalized acquisition and exploration costs are not recoverable over the estimated economic life of the property, or if the project is abandoned, the project is written down to its net realizable value.

The Company's management reviews the carrying values of assets on a regular basis to determine whether any write-downs are necessary. The recoverability of amounts recorded for mining properties and deferred exploration expenses depends on the discovery of economically recoverable reserves, confirmation of the Company's interest in the mining claims, the ability of the Company to obtain the necessary financing to complete the development, and future profitable production or proceeds from the disposition thereof.

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES
(suite)**PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET FRAIS**
D'EXPLORATION REPORTÉS (suite)

Les propriétés minières et les frais d'exploration reportés sont soumis à un teste de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Si la direction n'a pas d'information suffisantes pour estimer les flux de trésorerie futurs estimatifs pour évaluer la possibilité de recouvrement de montants indiqués à titre de propriétés minières et de frais d'exploration reportés en comparant leur juste valeur à leur valeur comptable sans effectuer un test de recouvrabilité. Elle prendra également en considération si les résultats de travaux d'exploration justifient des investissements additionnels, si les intérêts de la Société dans les claims miniers ont été confirmés, si la Société a la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et la production rentable future ou si la cession des propriétés minières se fera pour un montant supérieur à leur valeur comptable.

S'il est établi que les coûts capitalisés d'acquisition et d'exploration ne sont pas récupérables selon la durée de vie estimative de la propriété, ou si le projet est abandonné, ceux-ci sont dévalués à leur valeur nette de réalisation. Les montants inscrits pour les propriétés minières et les frais d'exploration reportés ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

CONVENTION D'OPTIONS SUR DES PROPRIÉTÉS
MINIÈRES

À l'occasion, la Société acquiert ou cède des propriétés minières conformément aux modalités de conventions d'options. Comme les options peuvent être exercées selon le bon vouloir de leur titulaire, les montants à payer ou à recevoir ne sont pas comptabilisés. Les paiements relatifs aux options sont comptabilisés à titre de coûts ou d'encaissements découlant de propriétés minières lorsque ces paiements sont faits ou reçus.

3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)**MINING PROPERTIES AND DEFERRED**
EXPLORATION EXPENSES (continued)

The mining properties and deferred exploration expenses are tested for impairment when events or changes in circumstances indicate that the carrying amount may not be recoverable. In the event that the Company has insufficient information to estimate future cash flows to test the recoverability of amounts capitalized, management measures the recoverability of amounts indicated as mining deposits and deferred exploration expenses by comparing their fair value to their carrying amount, without performing a recoverability test. It will also determine whether the results of exploration work justify additional investments, whether the Company's interest in the underlying mineral claims is confirmed, whether the Company is able to obtain necessary financing to complete the development, and whether future profitable production or proceeds from the disposal of mining deposits will be for an amount greater than their carrying amount.

If it is determined that capitalized acquisition and exploration costs are not recoverable over the estimated economic life of the property, or if the project is abandoned, the project is written down to its net realizable value. The amounts shown for mining properties and deferred exploration expenses do not necessarily represent present-time or future values.

MINING PROPERTIES OPTIONS AGREEMENTS

From time to time, the Company may acquire or dispose of mining properties pursuant to the terms of options agreements. Due to the fact that options are exercisable entirely at the discretion of the options, the amounts payable or receivable are not recorded. Option payments are recorded as mining property costs or recoveries when the payments are made or received.

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES
(suite)**IMPOTS SUR LES BENEFICES ET IMPOTS MINIERES**
FUTURS

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif d'impôts futurs pour comptabiliser ses impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts futurs sont constatés pour les incidences fiscales attribuables aux écarts entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existants dans les états financiers et leurs valeurs fiscales correspondantes. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés par application des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts futurs est constatée dans les résultats de l'exercice, qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

CONVERSION DES DEVICES

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les revenus et les dépenses libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des revenus et des dépenses liés aux éléments non monétaires d'actif et de passif qui sont convertis au taux d'origine. Les gains et les pertes sont inclus dans les résultats de l'exercice.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, tel que décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)**FUTURE INCOME AND MINING TAXES**

The Company uses the asset and liability method of accounting for income taxes. Under this method, future tax assets and liabilities are recognized for the tax consequences attributable to differences between the financial statements carrying amounts of existing assets and liabilities and their respective tax bases. Future tax assets and liabilities are measured using enacted or substantively enacted tax rates that are expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are likely to be recovered or settled. The effect on future tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income in the year that includes the enactment date. The Company establishes a valuation allowance against future income tax assets if, based on available information, it is more likely than not that some or all of the future tax assets will not be realized.

FOREIGN CURRENCY TRANSLATION

Monetary assets and liabilities in foreign currency are translated at the exchange rate in effect at the balance sheet date, whereas other assets and liabilities are translated at the exchange rate in effect at the transaction date. Revenue and expenses in foreign currency are translated at the average rate in effect during the year, with the exception of revenue and expenses relating to non-monetary assets and liabilities, which are translated at the historical rate. Gains and losses are included in the earnings for the year.

FINANCIAL INSTRUMENTS

Financial assets and financial liabilities are initially recognized at fair value and their subsequent measurement is dependent on their classification as described below. Their classification depends on the purpose for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Company's designation of such instruments. Settlement date accounting is used.

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES
(suite)**INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)***Détenus à des fins de transactions*

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs financiers qui sont généralement acquis en vue d'être revendus avant leur échéance ou qui ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Ils sont mesurés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de cette juste valeur (qui incluent les intérêts, les gains et les pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés) sont incluses à l'état des résultats et résultat étendu.

L'encaisse est classée comme actif détenu à des fins de transactions.

Prêts et créances

Ils sont évalués au coût après amortissement, lequel correspond généralement au montant comptabilisé initialement moins toute provision pour créances douteuses.

La somme à recevoir d'un consultant est classée comme prêts et créances.

Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont présentés à l'état des résultats et résultats étendu au poste intérêts.

Les comptes fournisseurs et charges à payer, le dû à des administrateurs et le dû à des particuliers sont classés comme autres passifs financiers.

3 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)**FINANCIAL INSTRUMENTS (continued)***Held for trading*

Held for trading financial assets are financial assets typically acquired for resale prior to maturity or that are designated as held for trading. They are measured at fair value at the balance sheet date. Fair value fluctuations (including interest, gains and losses realized on disposal and unrealized gains and losses) are included in earnings and comprehensive loss statement.

Cash is classified as held-for-trading assets.

Loans and receivables

They are measured at amortized cost, which is generally the initially recognized amount, less any allowance for doubtful accounts.

The account receivable from a consultant is classified as loans and receivables.

Other financial liabilities

Other financial liabilities are measured at amortized cost using the effective interest method. Interest calculated using the effective interest method is presented in earnings and comprehensive loss in interest.

Accounts payable and accrued liabilities, due to directors and due to individuals are classified as other financial liabilities.

4 - DÉBITEURS

4 - ACCOUNTS RECEIVABLE

	28 février 2009 (non vérifié) / February 28, 2009 (unaudited)	31 mai 2008 (vérifié) / May 31, 2008 (audited)	
	\$	\$	
Taxes de vente à recevoir	4 411	5 337	Sales taxes receivable
Somme à recevoir d'un consultant, sans intérêt	11 605	11 605	Account receivable from a consultant, without interest
	<u>16 016</u>	<u>16 942</u>	
Provision pour créances douteuses	(11 605)	(11 605)	Provision for doubtful accounts
	<u>4 411</u>	<u>5 337</u>	

5 - IMMOBILISATIONS

5 - EQUIPMENT

	28 février 2009 (non vérifié) / February 28, 2009 (unaudited)			
	Coût / Cost	Amortissement cumulé / Accumulated amortization	Coût non amorti / Net carrying value	
	\$	\$	\$	
Mobilier et agencements	38 774	36 172	2 602	Furniture and fixtures
Équipement informatique	3 035	2 774	261	Computer equipment
	<u>41 809</u>	<u>38 946</u>	<u>2 863</u>	
	31 mai 2008 (vérifié) / May 31, 2008 (audited)			
	Coût / Cost	Amortissement cumulé / Accumulated amortization	Coût non amorti / Net carrying value	
	\$	\$	\$	
Mobilier et agencements	38 773	30 355	8 418	Furniture and fixtures
Équipement informatique	3 035	1 992	1 043	Computer equipment
	<u>41 808</u>	<u>32 347</u>	<u>9 461</u>	

6 - PROPRIÉTÉS MINIÈRES

6 - MINING PROPERTIES

	Solde au 31 mai 2008 / Balance as at May 31, 2008	Radiation / Write-off	Solde au 28 février 2009 / Balance at February 28, 2009	
	\$	\$	\$	
Tiblemont	25 000	(25 000)	-	Tiblemont
Montbray	152 000	(152 000)	-	Montbray
	<u>177 000</u>	<u>(177 000)</u>	<u>-</u>	

7 - FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS

7 - DEFERRED EXPLORATION EXPENSES

	Solde au 31 mai 2008 / Balance as at May 31, 2008	Radiation / Write-off	Solde au 28 février 2009 / Balance at February 28, 2009	
	\$	\$	\$	
Tiblemont	27 058	(27 058)	-	Tiblemont
	<u>27 058</u>	<u>(27 058)</u>	<u>-</u>	

Les frais d'exploration reportés de la période se détaillent comme suit :

Deferred exploration expenses of the period are detailed as follows :

	28 février 2009 (non vérifié) / February 28, 2009 (unaudited)	31 mai 2008 (vérifié) / May 31, 2008 (audited)	
	\$	\$	
Géologie et géochimie	-	264	Geology and geochemistry
Forage	-	1 500	Drilling
	<u>-</u>	<u>1 764</u>	

8 - CAPITAL-ACTIONS

Autorisé :

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale.

28 février 2009 (non vérifié) /
February 28, 2009
(unaudited)

	Nombre Number	Montant Amount
		\$
Émises et payées		
Solde au début de la période	11 054 489	5 328 036
Payées en argent	-	-
Actions émises et payées	11 054 489	5 328 036
Actions émises en 2007 et payées en 2008	-	-
Solde à la fin de la période	<u>11 054 489</u>	<u>5 328 036</u>

Régime d'options d'achat d'actions

La Société a adopté un régime d'options d'achat d'actions (le " régime ") selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent, de temps à autre, attribuer des options permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants d'acquérir des actions ordinaires. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option sont déterminés par les membres du conseil d'administration mais ne peut être inférieur au prix escompté.

Le régime stipule que le nombre maximum d'actions ordinaires dans le capital de la Société qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime est égal à 1 500 000 actions ordinaires et le nombre maximal d'actions ordinaires réservées à l'attribution des options à un seul détenteur ne peut dépasser 5 % (2 % pour les consultants, employés et personnes qui fournissent des services de relation avec les investisseurs) des actions ordinaires en circulation à la date d'attribution. Les options peuvent être exercées sur une période de 5 ans après la date d'attribution.

Les options sont exerçables dès leur attribution sauf pour les personnes fournissant des services de relation avec les investisseurs. Les options octroyées à des personnes qui fournissent des services de relations avec les investisseurs seront acquises graduellement sur une période de 12 mois, et ce, à raison du quart des actions visées à chaque trimestre.

8 - CAPITAL STOCK

Authorized:

Unlimited number of common shares without par value.

31 mai 2008 (vérifié) /
May 31, 2008
(audited)

	Nombre Number	Montant Amount	
		\$	
Issued and fully paid			
Balance, beginning of the period	9 009 156	5 106 636	
Paid in cash	1 913 333	201 600	
Shares issued and paid	10 922 489	5 308 236	
Shares issued in 2007 and paid in 2008	132 000	19 800	
Balance, end of the period	<u>11 054 489</u>	<u>5 328 036</u>	

Stock option plan

The Company maintains a stock option plan (the "Plan") whereby the Board of Directors may from time to time grant to employees, officers, directors and consultants, options to acquire common shares in such numbers, for such terms and at such exercise prices as may be determined by the Board but cannot be lower than the discounted price.

The Plan provides that the maximum number of common shares in the capital of the Company that may be reserved for issuance under the Plan is equal to 1,500,000 common shares and that the maximum number of common shares which may be reserved for issuance to any optionee may not exceed 5% (2% for consultants, employees and supplier of investor's relation services) of the common shares outstanding at the time of grant. These options may be exercised over a period of 5 years after the date of grant.

Options granted are exercisable at the day of grant except for persons performing investor relations activities. Options granted to supplier of investor's relations services must at a minimum vest in stages over a period not less than 12 months with no more than one fourth of the options vesting in any three-month period.

8 - CAPITAL-ACTIONS (suite)

Les variations dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit :

	28 février 2009 (non vérifié) / February 28, 2009 (unaudited)	
	Nombre d'options/ Number of options	Prix moyen pondéré de levée / Weighted average exercise price \$
Solde au début et à la fin de la période	465 000	0.31

8 - CAPITAL STOCK (continued)

A summary of changes in the Company's common share purchase options is as follows:

	31 mai 2008 (vérifié)/ May 31, 2008 (audited)		
	Nombre d'options/ Number of options	Prix moyen pondéré de levée / Weighted average exercise price \$	
	465 000	0.31	Balance, beginning and end of the period

Les options suivantes sont en circulation et exerçables :

The following options are outstanding and exercisable:

Date d'octroi Date of Grant	Prix d'exercice Strike price	Expiration Expiration	28 février 2009 / February 28, 2009	31 mai 2008 / May 31, 2008
			Nombre Number	Nombre Number
26-04-2006	0.26	26-04-2011	165 000	165 000
10-01-2007	0.28	10-01-2012	300 000	300 000
			465 000	465 000

8 - CAPITAL-ACTIONS (suite)

Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leur détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit:

	28 février 2009 / February 28, 2009	
	Nombre de bons de souscription / Number of warrants	Prix moyen pondéré de levée / Weighted average exercise price \$
Solde au début de la période	4 783 333	0.26
Émis	-	-
Expirés	(3 383 333)	0.32
Solde à la fin de la période	<u>1 400 000</u>	<u>0.15</u>

Les bons de souscription en circulation au 28 février 2009 sont les suivants :

Date d'expiration	Nombre / Number
Septembre 2009	1 400 000

8 - CAPITAL STOCK (continued)

Warrants

Outstanding common share purchase warrants, entitling their holders to subscribe to an equivalent number of common shares, as follows:

	31 mai 2008/ May 31, 2008		
	Nombre de bons de souscription/ Number of warrants	Prix moyen pondéré de levée/ Weighted average exercise price \$	
	5 825 3333	0.36	Balance, beginning of the period
	1 913 333	0.15	Issued
	(2 955 333)	0.40	Expired
	<u>4 783 333</u>	<u>0.26</u>	Balance, end of the period

Warrants outstanding as at February 28, 2009 are as follows:

Prix d'exercice / Exercise price	Expiry date
0.15 \$	September 2009

9 - TRANSACTIONS ENTRE APPARENTÉS

9 - RELATED PARTY TRANSACTIONS

	Février / February	Frais d'administration / Administrative charges	
Administrateurs	2009-02-28	22 500	Directors
	2008-02-29	54 000	

9 - TRANSACTIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

Un montant de 22 500 \$, à payer à un administrateur relatif à ces transactions, est comptabilisé dans le dû à des administrateurs.

Ces opérations sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords. Elles sont conclues dans le cours normal des activités de la société.

9 - RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)

An amount of \$ 22,500, payable to a director related to these transactions, is accounted for in the due to directors.

These transactions are measured at the exchange amount which is the amount of consideration established and agreed to by the related parties. They are in the normal course of operations.

10 - INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL**Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers**

La société définit son capital par les capitaux propres, incluant le régime d'options d'achat d'actions. Le capital négatif est donc de 276 766 \$ au 28 février 2009 et de 23 160 \$ de capital positif au 31 mai 2008, soit une diminution de 299 959 \$ au cours de la période.

La variation provient de la perte d'opération de 299 959 \$.

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- Préserver la capacité de la Société à poursuivre son exploitation et soutenir la stratégie d'exploration des propriétés minières afin d'offrir un rendement aux actionnaires ;
- Maintenir une structure du capital optimale afin de privilégier le financement de sa stratégie de croissance.

La Société gère la structure de son capital et apporte des ajustements en fonction des changements qui touchent la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions pour améliorer sa flexibilité et sa performance financière.

La Société n'est soumise à aucune exigence imposée par des autorités réglementaires concernant son capital.

10 - CAPITAL DISCLOSURES**Financial risk management objectives and policies**

The Company defines its capital as shareholders' equity, including the stock-option plan. Capital deficiency is \$ 276,766 as at February 28, 2009 and \$ 23,160 positive capital as at May 31, 2008 a decrease of \$ 299,959 during the period.

The variation is due to the net loss of \$299,959.

The Company's objectives when managing capital are as follows:

- to safeguard the Company's ability to continue as a going concern and to support its growth strategy of mining properties exploration to provide returns to shareholders ;
- to maintain an optimal capital structure to encourage the financing of its growth strategy.

The Company manages and adjusts its capital structure in conjunction with economic conditions and risk characteristics of underlying assets. In order to maintain or adjust its capital structure, the Company may issue new shares to improve its financial performance and flexibility.

The Company is not subject to any capital requirements imposed by a regulator.

11 - INSTRUMENTS FINANCIERS

11 - FINANCIAL INSTRUMENTS

	28 février 2009 (non vérifié) / February, 28 2009 (unaudited)		31 mai 2008 (non vérifié) / May 31, 2008 (unaudited)	
	Valeur comptable Carrying amount \$	Juste Valeur Fair Value \$	Valeur comptable Carrying amount \$	Juste Valeur Fair Value \$
Actifs financiers détenus à des fins de transactions /Financial assets held for trading				
Encaisse / Cash	-	-	87	87
	-	-	87	87
Passifs financiers / Financial Liabilities				
Comptes fournisseurs et comptes à payer / Accounts payable and accrued liabilities	196 805	196 805	163 278	163 278
Dû à des particuliers / Due to individuals	15 000	15 000	15 000	15 000
Dû à des administrateurs / Due to directors	69 021	69 021	15 777	15 777
	280 826	280 826	194 055	194 055

12 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE
DE GESTION ET RISQUES FINANCIERS

La Société est exposée à divers risques qui résultent de ses opérations et ses activités d'investissement. La direction de la Société gère ses risques financiers. La Société n'a pas conclu d'entente d'instruments financiers y compris les instruments financiers dérivés à des spéculations.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

En règle générale, la valeur comptable des débiteurs, déduction faite des indemnités applicables en cas de perte, représente le montant maximum du risque de crédit auquel la Société est exposée.

b) Risque de liquidités

Le risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et de veiller à ce que la société dispose de sources de financement telles que les investissements privés et publics pour un montant suffisant. Les passifs sont dus au cours du prochain exercice.

12 - FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES
AND POLICIES SUBSEQUENT EVENTS

The Corporation is exposed to various financial risks resulting from both its operations and its investments activities. The Corporation's management manages financial risks. The Corporation does not enter into financial instrument agreements including derivative financial instruments for speculative purposes.

a) Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument fails to discharge an obligation and causes the other party to incur a financial loss.

As a general rule, the carrying amount of accounts receivable, after deducting applicable allowances for loss, represents the maximum amount of credit risk to which the company is exposed.

b) Liquidity risk

Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Company has financing sources such as private and public investments for a sufficient amount. The liabilities are due during the next year.

13 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le 5 décembre 2011, la Société a acquis un intérêt de 100 % de la propriété Destor en contrepartie d'un versement en espèces de 5 000 \$ et de l'émission de 750 000 actions ordinaires au vendeur. Le vendeur conserve un NSR de 2 %.

La propriété est composée de 83 cellules, et est située dans l'environnement géologique favorable de la faille Destor-Porcupine sur laquelle on retrouve plusieurs gîtes aurifères notamment l'ancienne mine Beattie (Clifton Star-Osisko), le gîte Fayolle et la mine Duquesne.

13 - SUBSEQUENT EVENTS

On December 5, 2011, the Company acquired a 100% interest in the Destor property in exchange for a cash payment of \$ 5,000 and the issuance of 750,000 common shares to the vendor of the property. The vendor retains a 2% NSR.

The property consists of 83 cells, is located in the geological environment favorable to the Destor-Porcupine on which there are several gold deposits including the old mine Beattie (Clifton Star-Osisko), the Fayolle deposit and the mine Duquesne.